

## L'Union Européenne (Fonds Européen de Développement et autres guichets) en Ethiopie



Le **Fonds Européen de Développement (FED)** constitue la **première source européenne de financements de l'aide au développement en Ethiopie.**

Le 1<sup>er</sup> FED a été **lancé en 1959**. Il n'est pas intégré dans le budget de l'Union Européenne. Le FED constitue le **principal vecteur de l'aide communautaire au développement** pour les 79 pays ACP (Afrique Sub-Saharienne, Caraïbes et Pacifiques) et PTOM (Pays et Territoire d'Outre-Mer).

L'action du FED est encadrée par des plans pluriannuels qui fixent les objectifs et les financements. Le **11<sup>e</sup> FED** couvre la période **2014-2020**. Basé sur l'accord de Cotonou révisé en 2014, il est entré en vigueur le 2 mars 2015. Une [évaluation externe](#) a été publiée en juin 2017 pour évaluer les résultats et, si besoin, réorienter la stratégie.

L'objectif principal du FED est de **réduire, et à long terme éradiquer, la pauvreté**. Il vise à **(i) favoriser un développement économique, social et environnemental inclusif ; (ii) renforcer la démocratie, l'Etat de droit, la bonne gouvernance; et (iii) placer les Droits de l'Homme au cœur de la mise en œuvre des programmes.**

Pour la période en cours, le **budget total est de 30,5 Mds EUR**. Avec un apport de 5,43 Mds EUR (soit 17,81 %), la **France représente le deuxième contributeur** derrière l'Allemagne. L'intervention du FED se situe conjointement à **trois échelons** :

- **Pays de la zone ACP (21 Mds EUR soit 69 %) :** la Commission Européenne élabore un Programme Indicatif National (**PIN**) avec le pays dans les domaines prioritaires : **gouvernance, agriculture durable et sécurité alimentaire, énergie.**
- **Au niveau des 5 grands ensembles régionaux** (Afrique de l'Ouest ; Afrique Centrale ; Afrique de l'Est, Australe et Océan Indien ; Caraïbes ; et Pacifique) (**3,34 Mds EUR soit 11 %**) : mise en place par la Commission via un Programme Indicatif Régional (**PIR**) élaboré avec les organisations régionales.
- **A travers la zone ACP (3,59 Mds EUR soit 11 %) :** **projets transversaux** via des **enveloppes thématiques** (santé, changement climatique...).

Chacun des **trois secteurs prioritaires identifiés dans le PIN conclu entre l'Ethiopie et le FED** comprend **plusieurs objectifs** :

► **Au titre de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire :**

- Augmenter la production agricole durable et la productivité, améliorer la commercialisation des produits agricoles ;
- Améliorer gestion participative et durable des ressources naturelles ;
- Améliorer la résilience et la nutrition des populations vulnérables.

► **Dans le domaine de la santé :**

- Renforcer les systèmes de santé en visant une meilleure qualité et une couverture universelle ;

*Le FED en bref*

*Les priorités d'intervention*

- Amélioration des conditions sociales et environnementales affectant l'état de santé.

► **Dans les secteurs des routes et de l'énergie**

- ✓ Les routes (retrait progressif du FED dans ce domaine) :
  - Développer un réseau de routes rurales en mesure de connecter effectivement les populations aux services de base et aux marchés ;
  - Améliorer la gestion des ouvrages ;
  - Améliorer l'entretien du réseau routier ;
  - Améliorer la sécurité routière ;
- ✓ L'énergie (renforcement progressif) :
  - Améliorer l'accès à des services énergétiques modernes, surs et durables ;
  - Augmenter la production électrique renouvelable (biogaz, micro et mini hydro, géothermie, solaire, éolien) ;
  - Améliorer l'efficacité énergétique.

A chacun de ces objectifs sont adossés **une série d'indicateurs de résultats précis** permettant d'évaluer les réalisations.

Les financements du FED prennent quasi exclusivement la forme de subventions qui s'inscrivent souvent dans le cadre de cofinancements avec d'autres bailleurs ou le gouvernement. Jusqu'à 60% de l'enveloppe globale est versée sous forme de préfinancement, le reste n'étant débloqué qu'après l'achèvement du projet.

**L'enveloppe indicative allouée à l'Ethiopie dans le cadre du 11<sup>ème</sup> FED est de 745 MEUR** répartis de la façon suivante :

► **Agriculture durable et sécurité alimentaire : 252,4 MEUR (33,9 %)**

- Production agricole : 70 MEUR ;
- Conservation et gestion des ressources naturelles : 72,4 MEUR ;
- Résilience (PSNP, LRRD et Nutrition) : 110 MEUR ;

► **Santé : 200 MEUR (26,8 %)**

- Renforcement de l'accès et de la qualité du système de santé : 70 MEUR ;
- Déterminants sociaux de la santé publique : 50 MEUR en 2016 ;
- Soutien à l'accès et à la qualité des services de base : 50 MEUR ;
- Contrat de réforme du secteur de la santé : 30 MEUR ;

► **Routes et énergie : 230 MEUR (30,9 %)**

- Contrat de réforme du secteur routier : 140 MEUR ;
- Energie : 90 MEUR ;

► **Société Civile et gouvernance : 52 MEUR (7 %)**

- Fond pour la société civile : 16 MEUR ;

► **Mesures de soutien (facilité de coopération technique) : 10,6 MEUR (1,4%).**

Le FED pratique le mixage (*blending*) afin de mobiliser des ressources additionnelles et d'accroître les effets de son aide : la subvention apportée permet de lever des fonds supplémentaires sous la forme de prêts et d'investissements en fonds propres.

Par ailleurs, **dans le cadre du Programme indicatif régional (PIR), le FED apportera des financements à hauteur de 1,3 Mds EUR à la zone Afrique de l'Est, Australe et Océan Indien.** L'Ethiopie bénéficiera indirectement de plusieurs enveloppes :

► **Soutien au Marché Commun de l’Afrique Orientale et Australe (COMESA) : 85 MEUR**

- 68 MEUR pour réduire le coût du commerce transfrontalier ;
- 10 MEUR pour accroître la participation du secteur privé dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales ;
- 7 MEUR pour améliorer les compétences du Secrétariat du COMESA et des Etats Membres pour approfondir l’intégration régionale.

► **Soutien à l’Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) : 80 MEUR**

- 10 MEUR pour renforcer les mécanismes d’alerte et de réponse aux conflits ;
- 15 MEUR pour améliorer la médiation et la diplomatie préventive ;
- 15 MEUR pour contrer les menaces transnationales à la sécurité ;
- 10 MEUR pour réduire les barrières à la libre circulation des personnes ;
- 15 MEUR pour accroître la résilience des populations (agro-) pastorales ;
- 10 MEUR pour la promotion de la réhabilitation d’un écosystème durable et de la gestion des ressources naturelles.

**Le PIR comprend d’autres enveloppes dont l’Ethiopie pourra(it) bénéficier :**

► **L’enveloppe pour les infrastructures (600 MEUR) sera allouée à 52 % (soit 312 MEUR) aux pays d’Afrique de l’Est<sup>1</sup>. Elle visera à :**

- Améliorer la connectivité, l’efficacité et la résilience des réseaux d’infrastructures régionales (525 MEUR) ;
- Créer un environnement plus favorable grâce à un cadre légal et stratégique soutenant et maximisant l’utilisation des infrastructures (40 MEUR) ;
- Développer des compétences pour les infrastructures (35 MEUR).

► **Plusieurs enveloppes thématiques interrégionales pourraient concerner l’Ethiopie :**

- Migration (25 MEUR) ;
- Mise en place de l’accord intérimaire de partenariat économique entre les Etats d’Afrique Orientale et Australe et l’UE (40 MEUR) ;
- Gestion transfrontalière de l’eau (20 MEUR) ;
- Conservation de la faune sauvage (30 MEUR).

**Parallèlement au FED, l’Ethiopie bénéficie de financements d’autres guichets européens dédiés au développement :**

- Le **Fonds fiduciaire d’urgence pour l’Afrique (EUTF)** : lancé en novembre 2015 au Sommet de la Valette sur les migrations et prévu pour durer jusqu’en 2020, il rassemble les ressources de la Commission Européenne, des Etats membres de l’UE, de la Suisse et de la Norvège. Destiné à traiter les causes des migrations, il entend agir par quatre canaux : les programmes économiques ; la résilience ; la gestion des migrations ; et la stabilité et la gouvernance. Il dispose d’une enveloppe de 2,9 Mds EUR dont 1,1 Md EUR pour la Corne de l’Afrique<sup>2</sup>.
- La **Facilité Energie ACP-UE (FE)** : cofinance depuis 2005 des projets visant à améliorer l’accès des populations rurales ou périurbaines à des services énergétiques modernes et durables. Depuis sa création, environ 800 MEUR ont été fournis à 173 projets au travers de multiples appels à propositions. La FE n’a

*Les autres guichets en bref*

<sup>1</sup> Burundi, Djibouti, RDC, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Rwanda, Somalie, Sud Soudan, Soudan, Tanzanie, Ouganda

<sup>2</sup> Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Somalie, Sud Soudan, Soudan Tanzanie et Ouganda.

pas de stratégie clairement définie pour la période 2014-2020. Un nouvel appel à proposition a eu lieu en 2015.

- La **Facilité Eau ACP-UE** : lancée en 2004, elle vise à élargir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement tout en améliorant la gestion des ressources et infrastructures de l'eau. Cette facilité n'a pas été reconduite lors du 11<sup>ème</sup> FED. Le budget de 200 MEUR alloué pour la période du 10<sup>ème</sup> FED continue toutefois de financer des projets en cours.
- Le **Fonds Européen pour le Développement Durable (EFSD)** : créé en 2016, il forme le premier pilier du Plan Extérieur d'Investissement et vise à promouvoir l'investissement privé en offrant des garanties qui permettent un important effet de levier. L'EFSD regroupe ainsi des dispositifs existants - les Facilité d'Investissement pour l'Afrique et Facilité d'Investissement pour le Voisinage, d'un montant total de 2,6 Mds EUR - auxquels s'ajoute une garantie de 1,5 Md EUR. Celle-ci devrait être adossée à un fonds de garantie de seconde perte de 750 MEUR fournis par les Etats Membres. La combinaison de ces dispositifs pourrait permettre de lever 44 Mds EUR d'investissements supplémentaires.
- **L'instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP)** : pour la période 2014-2020, il dispose de 2,3 Mds EUR et compte actuellement environ 250 projets répartis dans 70 pays (médiation à la reconstruction, les actions anti-mines, etc.). Il agit pour préparer et réagir aux crises mais aussi pour contribuer à la consolidation de la paix dans les pays partenaires. En Ethiopie, les projets en cours en septembre 2016 représentaient environ 18 M EUR.
- **L'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC+)** : créée en 2007 par l'UE, elle constitue une plateforme pour le dialogue et l'échange et une source de soutien technique et financier. Aujourd'hui, l'AMCC+ compte 51 programmes dans 38 régions pour un montant total de plus de 315 MEUR.
- **L'Instrument Européen pour la démocratie et les Droits de l'Homme (EIDHR)** : créé en 2014 et doté d'un budget de 1,3 Md EUR pour la période 2014-2020, il subventionne des ONG ou membres de la société civile défendant la démocratie et les Droits de l'Homme et finance des missions d'observations électorales. En septembre 2016, le portefeuille de projets en Ethiopie était estimé à 2 MEUR.
- **L'Aide Humanitaire et la Protection Civile (ECHO)** : ECHO a un budget de 6,6 Mds EUR pour 2014-2020. Il finance un réseau de 200 partenaires (ONG, OI ou agences de l'ONU) qui mettent en place l'aide humanitaire et/ou assurent la protection civile. En 2016, la Commission Européenne a alloué 168,3 MEUR à l'Ethiopie pour répondre à l'afflux de réfugiés et pour traiter les conséquences de la sécheresse.

Parmi les principaux projets subventionnés en cours :

► **Dans le domaine de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire :**

- Appui au programme de gestion durable des terres (phase II) de l'Ethiopie : subvention de 20 MEUR du FED ;
- Appui au programme de croissance agricole (Phase II) : 45 MEUR du FED ;
- Filet de protection sociale (PSNP) : soutien de 11 MEUR fourni par le FED de 2015 à 2018 ;
- Renforcement de la résilience en Ethiopie (RESET II) : 47 MEUR de subventions du Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (EUTF) pour améliorer la productivité, l'accès aux services de base (santé et eau) et la sécurité alimentaire de communautés vulnérables de 2015 à 2020 ;

- Renforcer la résilience aux impacts d'El Nino (RESET Plus) : 22,5 MEUR de subventions de l'EUTF de 2016 à 2021 pour traiter les causes systémiques de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables, et mener des campagnes de sensibilisation sur la contraception et les dangers de la pression démographique.

Certains projets ont une dimension régionale :

- Portail pour la Sécurité Alimentaire dans divers pays – Phase II : 4 MEUR ;
- Gestion durable de la terre : soutien au développement de la plateforme TerrAfrica : soutien de 9,7 MEUR du FED aux pays ACP entre 2012 et 2018 ;
- Action contre la désertification : soutien de 15,76 MEUR du FED à l'Afrique entre 2014 et 2019.

► **Dans le domaine de la santé :**

- Soutien budgétaire au secteur de la santé : 115 MEUR de subventions accordées par le FED pour la période 2016-2018 ;
- Améliorer l'utilisation des services de prévention de la transmission mère-enfant du SIDA via le renforcement des services de santé maternelle dans 6 districts de la région Benishangul-Gumuz : 200 000 EUR du FED.

► **Dans le domaine de l'énergie :**

- Développement de la géothermie : dans le cadre d'un mixage en coopération avec l'AFD, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures cofinance à hauteur de 15,5 MEUR le développement de la géothermie en région Afar ;
- Accès à l'énergie au travers de solutions d'énergies renouvelables hors réseau : 9 MEUR apportés par le FED pour la période 2016-2018 ;
- Projet de diffusion du biogaz : 21 MEUR du FED pour la période 2016-2020.

Certains projets ont une dimension régionale :

- Facilité d'atténuation des risques géothermaux en Afrique de l'Est (GRMF) : dans le cadre d'un mixage dont le principal partenaire est la KfW, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures a accordé une subvention aux investissements de 30 MEUR effective depuis 2011 ;

► **Dans le domaine des transports :**

- Quatrième programme de soutien à la politique du secteur routier (SPSP IV) : 140 MEUR dont 138 MEUR d'appui budgétaire pour la période 2015-2020.

► **Dans le domaine du développement économique :**

- Enrayer les migrations clandestines du Nord et du Centre de l'Ethiopie (SINCE) : 20 MEUR de l'EUTF de 2015 à 2020 pour développer les opportunités économiques des populations vulnérables ;
- Modjo Leather City : 10 MEUR du FED (couplé à un prêt de 35 MEUR de la BEI) pour développer ce parc industriel spécialisé dans le cuir en région Oromia.

► **Dans le domaine des migrations et des réfugiés :**

- Soutien à la réintégration des rapatriés en Ethiopie : 5 MEUR
- Développement régional et programme de protection en Ethiopie : subvention de 30 MEUR apportée par l'EUTF de 2016 à 2020 pour améliorer les conditions de vie des réfugiés et des populations hôtes.

► **Dans le domaine du renforcement institutionnel :**

Les projets ont une dimension régionale :

- Gestion des migrations en soutien au processus de Khartoum : 40 MEUR de l'EUTF pour renforcer les capacités et les instruments de lutte contre le trafic d'êtres humains et de protection des populations les plus vulnérables ;
- Soutien pour prévenir et réduire l'extrémisme dans la Corne de l'Afrique : 1,7 MEUR de l'IcSP à répartir entre les pays (425 000€ pour l'Éthiopie) pour de l'expertise technique sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

**Les projets à venir dans les prochaines années incluent :**

► **Dans le domaine de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire :**

Les projets sont menés à l'échelle régionale :

- Contributions aux budgets 2018-2019-2020 du Centre Technique pour l'agriculture et la coopération rurale UE-ACP : subventions de 3 MEUR par an.

► **Dans le domaine de la santé :**

Les projets sont menés à l'échelle régionale :

- Contrôle des maladies transmissibles : contribution de 50 MEUR au Gavi, l'alliance du vaccin, dans les pays ACP les moins développés de 2017 à 2021 ;
- Contrôle des maladies transmissibles : contribution de 285 MEUR au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour les pays ACP pour 2017-2021. Ces financements s'ajoutent à une contribution de 475 MEUR promise par la Commission Européenne pour la période 2017-2019.

► **Dans le domaine du renforcement institutionnel :**

Les projets ont une dimension régionale :

- Assistance technique en macroéconomie et gestion financière pour l'Afrique Australe et Orientale et l'Océan Indien : 30 MEUR du FED au FMI pour une assistance technique permettant de renforcer l'intégration régionale.

► **Dans le domaine de la biodiversité et de la gestion des ressources naturelles :**

Les projets sont menés à l'échelle régionale :

- Programme transfrontalier de management de l'eau dans le bassin du Nil : 10 MEUR pour développer des mécanismes de coopération permettant des investissements coopératifs dans l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire.

► **Dans le domaine de l'éducation :**

Le projet est mené à l'échelle régionale :

- Contribution de 100 MEUR du FED au Partenariat mondial pour l'éducation.

**Délégation de l'UE en Éthiopie**

Cape Verde Road - P.O Box: 5570 Addis Ababa

Téléphone : + 251 (0) 11 661 25 11

Fax : + 251 (0) 11 661 28 77

E-mail : [Delegation-ethiopia@eeas.europa.eu](mailto:Delegation-ethiopia@eeas.europa.eu)